

Transfusions, médicaments dérivés, recherche

Publié le 22 décembre 2023 par Jean Pierre Basset

© Obi - @pixel8propix (unsplash)

Pour 539 514 patients transfusés en 2022, en moyenne 5,7 fois par patients, l'existence de l'EFS a été vitale. Le système transfusionnel, donc l'établissement public de l'État (EFS) ne peut fonctionner qu'avec la participation du mouvement des "donneurs de sang bénévoles" (DBS) qui organisent les "collectes mobiles" dans les salles municipales, les facultés, les lycées et les entreprises; ils font la promotion du don, l'information du public, et souvent organisent la "collation" obligatoire à l'issue du don. 80% du sang collecté provient de ces collectes organisées par les 2850 associations locales. Les 20% restants sont prélevés sur les sites départementaux de l'EFS, les "Maisons du Don".

Deux sujets doivent être abordés : la fourniture du "Plasma" au LFB (Laboratoire du Fractionnement et des Biotechnologies), établissement public de l'État qui produit les "MDS" (Médicaments Dérivés du Sang), indispensables à environ 500 000 malades par an et la recherche. Les difficultés de l'EFS sont anciennes et multiples, parfois organisées par nos institutions, comme la tentative, en 2011, de transférer l'activité "Plasma thérapeutique" à une multinationale.

C'est pour cela que le congrès national des DSB avait voté le 27 mai 2022, à Albi, une motion exigeant "un budget exceptionnel" complémentaire à "l'augmentation des tarifs de cession". Le gouvernement avait, alors, pris soin de ne pas inscrire les mots "EFS" et "transfusion" dans le texte du PLFSS 2023 afin de retoquer, au titre de "l'article 40" toutes les propositions formulées à notre demande par les parlementaires. Pour 2024, le financement de l'EFS figure au PLFSS. C'est l'article 31, car la situation n'est plus tenable. Lors du "séminaire" annuel des Présidents d'UD, le 1er octobre 2022, nous avons appris, que le vendredi suivant, le CA de l'EFS devait voter



l'autorisation d'un découvert de 20 millions d'euros. À partir d'une nouvelle motion, un député, Pierre Dharréville avait demandé à la présidente de la "Commission des Affaires Sociales" d'auditionner le Président de l'EFS, Mr Toujas. Devant la représentation nationale ce dernier avait alors décrit la gravité de la situation. Au budget 2023 allaient manquer : 30 millions pour compenser l'inflation, dont 23 millions pour l'électricité; 30 millions pour les salaires après une grève, le point d'indice n'ayant pas été revalorisé depuis 2016, 30 millions pour la baisse de l'activité hospitalière nécessitant la revalorisation du "tarif de cession". Avec des dépenses nouvelles dont le "dépistage de l'Hépatite E" et 13 millions de dettes des hôpitaux il manquait 108 millions. Mais, le fond du problème c'est la décision de l'Union Européenne imposant la TVA à l'EFS depuis 2020 : coût 50 millions an, jamais compensés.

À ce stade, fin 2022, 67 dirigeants du mouvement des DSB adressaient un courrier solennel au président de la République. Le chef de cabinet nous a répondu " *Monsieur E Macron est pleinement engagé pour pérenniser notre système transfusionnel*". C'est noté! L'article 31 du PLFSS 2024 n'aborde pas la situation du plasma pour la production de MDS par le LFB. Dans sa situation l'EFS n'a pu fournir que 783 560 litres de plasma en 2022 soit moins du tiers du besoin qui sera de plus de 3 millions de litres en 2025, au moment où la nouvelle usine, à Arras sera capable de traiter 3,3 millions de litres. En fait, en silence, les institutions sanitaires s'apprêtent à approvisionner le LFB avec du plasma importé des USA, prélevé sur des miséreux rémunérés, plutôt que de financer l'accession à l'autosuffisance nationale. Cela nécessite le financement d'un nouveau parc de "machines d'aphérèse" dont une partie "transportables", l'embauche et la formation d'infirmiers, la réouverture de la collecte plasma dans les "Maisons du Don" qui l'ont arrêtée, la création dans les départements qui ne collectent pas le plasma, et la relance du prélèvement plasma en "collectes mobiles". Trois régions avaient le savoir faire avant que la "collecte mobile de plasma" ne soit arrêtée le 12 septembre 2018.

Notons : 35% du besoin en "immunoglobulines" est produit par le LFB, donc 65% achetées aux 4 multinationales qui se gavent sur la Sécurité sociale. Enfin la recherche. Si comme l'indique l'Humanité du 28/9, la suppression de 150 emplois, il a été actée au CA du 21/7, a aussi été décidé de suspendre des projets de recherche. L'EFS dispose de 119 chercheurs au sein de 18 équipes réparties dans 15 unités de "thérapies cellulaires", 8 "banques" de tissus" qui ont produit 128 019 cm² de peau greffés en 2022. 9 projets de MTI sont au stade clinique ou préclinique, 5 projets en phase de développement, ainsi que de 4 "plates formes pharmaceutiques de MTI" (Médicaments de Thérapies Innovantes). 20 emplois sont supprimés dans ce secteur.





Ce sont par exemple à Toulouse un traitement du myélome multiple , un cancer de la moelle osseuse,. Les EFS de St Herblain et Besançon travaillent sur des "cellules souches" permettant de "réparer" le myocarde (le cœur) après un infarctus. L'EFS de St Ismier (38) met au point une culture de "cellules endothéliales" issues de fragments de cristallin humain pour la fabrication de cornées. L'EFS de Besançon qui prépare un "CAR-T-Cells" visant la "leucémie aigüe myéloblastique" coopère aussi avec le CHU de Barcelone pour produire un autre "CAR-T-Cells" traitant la "Leucémie lymphoblastique de type B". L'étude clinique est en cours sur 60 malades répartis dans 4 pays. Est-il raisonnable, est-il humain de suspendre de telles recherches ? Pour que demain des labos privés les accaparent pour vendre le résultat 10 fois plus cher. "L'avis 135" du Comité consultatif national d'Éthique du 24/11/2020, rappelle que le "Zolgensma" commercialisé 2 millions d'euros l'injection a été financé par l'INSERM et le Téléthon" !!!

